

# BLR



# MAGAZINE

BOIS-LE-ROI AU QUOTIDIEN

OCTOBRE 2019



# Sommaire

**BLR MAGAZINE**  
 Octobre 2019 • Numéro 4  
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**  
 David Dintilhac  
**COMITÉ DE RÉDACTION :**  
 Nathalie Vinot (responsable communication), Anton Moonen (rédacteur en chef), Jean-Philippe Guibert, Olivier Hlavac, Michèle Saliot et service communication  
**PHOTOGRAPHIES :**  
 Jean-Philippe Guibert, service communication, associations

**MAIRIE**  
 4 avenue Paul Doumer,  
 77590 Bois-le-Roi, 01 60 59 18 00  
 www.ville-boisleroi.fr  
**CONCEPTION/RÉALISATION :**  
 Septième Sens

2 800 exemplaires imprimés sur papier 60% recyclé + 40% PEFC (Respecta silk 115 g) avec encres végétales par Imprimith à Pringy (imprimerie labellisée IMPRIM'VERT)  
 Dépôt légal à parution



3

**BLR ACTU :**  
**RETOUR SUR...**  
**Un été animé :** fête nationale, cinéma sous les étoiles, commémoration  
**Théâtre de Verdre**  
 Trialong  
 Forum des associations  
 Master Class  
 Nouveaux arrivants  
 Journées du Patrimoine  
 Inauguration LAEP  
 Briardises  
 Vide-grenier  
 Semaine Bleue

12

**BLR ASSOCIATIONS**  
 Bois-le-Roi Jumelage, USB Arts Martiaux, USB Basket, USB Danse, USB Gym Bien-Être, USB Tir à l'arc, USB Volley-ball, Vó So'n Long, Les Trois P'tits Pins, La Chaloupe (La Charlek), Les Amis de la Forêt de Fontainebleau, les Jardins de la Découverte, Cabot Bacot

20

**BLR ENFANCE**  
 Rentrée scolaire 2019/2020

27

**BLR PASSION**  
 Jean Varly

22

**BLR AGGLO**  
 Interview de Marie-Charlotte Nouhaud  
 Le handicap, t'es cap ?  
 Modification PLU Bois-le-Roi

28

**BLR PROFESSIONNEL**  
 Annette Knapen  
 Amélie Girona  
 Alexandra Lambert  
 Adresses canines

10

**BLR CCAS**  
 Forum du numérique, couture citrouille, sorties Théâtre-Sénart, refonte des dispositifs d'aide, réunions studioises

16

**BLR DOSSIER**  
 Les travaux

24

**BLR INTERVIEW**  
 Jean-Luc Bergé et Xavier Stocard

30

**BLR AGENDA**

18

**BLR THÉMATIQUE**  
 Prévention et sécurité

26

**BLR CULTURE**  
 Lectures

31

**BLR ÉTAT CIVIL**



À des fins de neutralité en cette période préélectorale, les rubriques **Éditorial** et **Tribunes libres** ne sont pas présentes dans cette édition. Veuillez noter par ailleurs l'absence de magazine jusqu'au scrutin.

# Retour sur... Un été animé

## 13/07 Fête nationale

La météo était de notre côté, le ciel était dégagé et le public avait répondu présent en masse à l'invitation faite par la commune de venir célébrer la fête nationale sur l'Île de Loisirs. Dès 20h, certains étaient venus pique-niquer. D'autres sont arrivés vers 22h pour participer à la retraite aux lampions. Le lancement du feu d'artifice a même été retardé de quinze minutes, devant l'affluence des derniers spectateurs. C'est sous les applaudissements que s'est achevé le feu d'artifice, tiré par la société Nuit féérique, clôturant ainsi cette soirée.



## 19/07 Cinéma sous les étoiles



C'est effectivement sous un ciel étoilé que près de 300 personnes se sont réunies dans le parc de la mairie en ce vendredi soir pour la projection du film « La La Land », une comédie musicale de Damien Chazelle. Les transats, installés pour l'occasion, n'auront pas suffi et ce bien que de nombreux spectateurs soient arrivés équipés de plaids, poufs et sièges en tout genre. Une expérience qui aura ravi l'ensemble du public qui a, d'ores et déjà, plébiscité le renouvellement de la manifestation.



## 25/08 Commémoration de la libération de Bois-le-Roi

Dimanche 25 août, réunis autour de la borne du 23 Août, élus, associations d'anciens combattants et habitants ont commémoré le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la commune. Pour rappel, le nom de « rue du 23 Août » est adopté par le conseil municipal le 5 novembre 1944. Une borne, commémorant la libération de Bois-le-Roi, est élevée en bordure de cette avenue le 18 juillet 1945 et déplacée place Canat en août 2018 lors de travaux sur l'avenue du 23 Août.



# Théâtre de Verdure

GRANDE NOUVEAUTÉ DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE, LE PARC DE LA MAIRIE A ACCUEILLI LA PREMIÈRE ÉDITION DU **THÉÂTRE DE VERDURE**. PLUS DE 1 000 SPECTATEURS SUR L'ENSEMBLE DU WEEK-END SONT VENUS ASSISTER À UN OU PLUSIEURS DES SIX SPECTACLES PROPOSÉS.

**30/08** Dès 18h00, la compagnie « **Les 3 Coups l'Oeuvre** » a fait revivre, le temps de ce premier début de soirée, les grandes figures artistiques qui ont marqué Bois-le-Roi dans le cadre de son spectacle « *Les figures impressionnistes* » : Olivier Métra, le compositeur, Gustave Mathieu, le poète ou encore Mistinguett, la chanteuse et actrice. Ce spectacle vivant, itinérant, a fait danser, chanter, rire et rêver, au son de l'accordéon, le public présent.



À 21h00, la pièce « **Sherlock Holmes et le mystère de la vallée de Boscombe** » débutait sur la scène du festival. « *Le mystère de la vallée de Boscombe* » (« *The Boscombe valley mystery* »), est l'une des cinquante-six nouvelles d'Arthur Conan Doyle mettant en scène le détective Sherlock Holmes. Les spectateurs ont ainsi pu enquêter avec Sherlock Holmes et le docteur Watson sur la mort de Charles Mac Carthy.



Une adaptation théâtrale avec 3 comédiens, 9 personnages, un seul meurtrier, réalisée avec brio par Christophe Delort, artiste bacot, qui mêle intrigue holmésienne et humour british. Pour ceux qui l'auraient manqué, le spectacle est toujours à l'affiche, avec grand succès depuis deux ans, au Grand Point-Virgule à Paris.

**31/08** Pour cette deuxième journée, une nouvelle représentation du spectacle « *Les figures impressionnistes* » était proposée afin de permettre à ceux qui n'avaient pas pu s'y rendre la veille d'en profiter à leur tour. Elle a réuni beaucoup plus de spectateurs, démontrant ainsi que la tenue de deux représentations identiques n'était pas un frein pour le public.



À 21h00, tout autre univers avec **Caroline Marx** qui bouscule les codes de la magie dans son spectacle « *Girl Power* ». Elle y redonne le pouvoir aux femmes et met les hommes en boîtes ! Pour une fois, la jolie blonde n'est pas l'assistante. « *Girl Power* » est un spectacle qui transporte dans un univers mystérieux, drôle et surprenant. Un moment de complicité et d'interactivité avec les spectateurs. Pour info : Caroline Marx est l'une des seules femmes françaises magiciennes professionnelles. Vous l'avez peut-être aperçue à la télévision puisqu'elle est au casting de l'émission dédiée à la magie et à l'illusionnisme « *Diversion* » sur TF1. Pour ceux qui l'ont manquée et qui souhaiteraient la voir sur scène, elle jouera « *Girl Power* » à partir d'octobre au César Palace.

**01/09** En cette veille de rentrée, la programmation avait été quelque peu avancée et malgré un soleil de plomb, le jeune public ne s'était pas découragé et était présent pour assister à la représentation d'« *Autobiographie d'une clowne* », cinquième spectacle du Théâtre de Verdure. « Un jour, Perle se réveille dans un lieu qui lui est étranger. Sur scène, Le Renard l'invite à dévoiler sa vie. Depuis sa naissance, Perle parcourt ses souvenirs et les revit. Son enfance, son adolescence, ses voyages, son entrée dans le monde du travail, la rencontre avec l'amour... Tout y est ! Sur fond de mélodies électroniques, de chants envoûtants, de rythmes hypnotiques, le Renard accompagne l'histoire de Perle, les souvenirs d'une vie bien remplie ! »



Pour clôturer ce week-end théâtral, Christophe Delort présentait en avant-première son nouveau spectacle « *Carmen* ». 4 comédiens ont donc adapté la nouvelle de Prosper Mérimée, qui a inspiré l'Opéra de Bizet, dans un spectacle rythmé, drôle et surprenant. Dans ce spectacle, l'amour rencontre l'humour, la jalousie envahit l'Andalousie et la scène chante Carmen !



**08/09 TriaLong**

C'était la 5<sup>ème</sup> édition du TriaLong, premier triathlon longue distance de la région Île de France. Installé sur les pelouses de l'Île de Loisirs, cette épreuve majeure du calendrier francilien a rassemblé près de 400 concurrents (et 385 'Finishers'). Ils se sont confrontés aux 1900 m de natation organisée dans le lac, ont arpenté forêt de Fontainebleau et campagne briarde à vélo sur pas moins de 85 km avant de terminer



par 3 boucles de course de près de 7 km chacune dans la forêt bacote.



**08/09 Forum des associations**



Malgré quelques péripéties et notamment un changement de lieu la semaine précédant la tenue de l'évènement, le traditionnel forum des associations a bien ouvert ses portes en temps et en heure le dimanche 8 septembre dernier. Exceptionnellement, c'est la salle Marcel Paul qui a accueilli la manifestation et non le gymnase Langenargen. Changement de décor certes mais pas d'ambiance pour

autant. Au programme : rencontres, découverte des associations, inscriptions, questions-réponses, initiations et démonstrations. Belle année sportive à tous !



**20/09 Master Class**



En ce vendredi soir, dans la salle du conseil municipal, un nouvel habitant de la commune a fait découvrir au public présent son travail et sa passion. Pour cette cinquième « Master Class », Kilian DINON, directeur de

production, est venu parler et expliquer mais aussi répondre aux questions que chacun pouvait se poser sur la fabrication des dessins animés.

**21/09 Réception des nouveaux arrivants**

Les nouveaux arrivants installés dans l'année à Bois-le-Roi sont reçus une fois par an par les membres du conseil municipal lors d'une réception qui leur est dédiée. L'occasion pour les élus de leur souhaiter la bienvenue en tant que nouveaux Bacots, présenter la commune, son fonctionnement et les différents services qu'elle propose. La parole est également donnée aux présidents d'associations qui peuvent venir présenter leurs activités. Un moment convivial qui permet aux nouveaux Bacots d'échanger avec les élus et de poser d'éventuelles questions. Bienvenue à eux !



**21/09 et 22/09 Journées européennes du Patrimoine**

Pour l'édition 2019 des Journées européennes du Patrimoine, la commune proposait un programme riche en visites et balades.

Le samedi, dès 14h30, une visite commentée des tableaux de la mairie était organisée et menée par Mme Saliot, conseillère municipale déléguée au patrimoine. Beaucoup se sont ensuite dirigés sous un grand soleil vers une balade sur le quai de la Ruelle et la découverte des Affolantes des bords de Seine accompagnés par les commentaires et explications de M. Duthion, adjoint au Maire en charge de la culture.

La journée s'est ensuite terminée par un ciné-concert proposé en mairie par l'association Les Amis de Musidora. Dimanche, la balade « Sentes et sources », organisée par l'association Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine, a réuni près d'une cinquantaine de personnes malgré le temps moins clément que la veille. En parallèle, l'église Saint-Pierre de Bois-le-Roi a également été ouverte au public spécialement pour l'occasion.



**28/09 Inauguration de la bulle du vendredi**

C'est un lieu de rencontres entre enfants et parents (LAEP), animé par 2 accueillantes qui ont pour mission de faire de ce lieu un espace propice au jeu et à l'échange. L'idée a émergé suite au retour de nombreux parents ayant fait part de leur sentiment d'isolement avant la scolarisation de leur enfant. Il était donc opportun de leur proposer un lieu pour se rencontrer et partager. Le LAEP « la bulle du vendredi » est un espace gratuit et anonyme, sans réservation. Il est ouvert depuis la rentrée, tous les vendredis matin (sauf vacances scolaires) de 9h30 à 11h30, dans les locaux de l'Accueil de Loisirs.

Il a été inauguré le samedi 28 septembre à 16h00.



**06/10 Vide-grenier**

Cette année, la manifestation faisait son grand retour au cœur de la commune. Le petit rayon de soleil de l'après-midi fut particulièrement apprécié des exposants et des badauds.



**02, 03 et 04/10 17<sup>ème</sup> édition  
du festival de théâtre pour rire  
« Les Briardises »**

Comme chaque année depuis sa création, Bois-le-Roi a accueilli cette nouvelle édition, proposée par l'association Génération Artistique d'Héricy, en charge du festival. Deux soirées ont été données à la salle Marcel Paul, les 2 et 3 octobre, au cours desquelles une bonne centaine de spectateurs sont venus assister aux spectacles humoristiques, « Faites l'amour avec un Belge » et « Par ici la monnaie ». L'esprit y a été léger et caustique, les rires fréquents. Jamais plus que cette année le théâtre n'a aussi bien



porté son appellation de « spectacle vivant » puisque la pièce programmée la première soirée, « Glandeurs nature », a été remplacée à la dernière minute. La vingtaine de bénévoles des Briardises a mis toute son énergie pour trouver une solution en quelques heures. Finalement, l'équipe de « Faites l'amour avec un Belge » est arrivée à la toute dernière minute, dans une salle patiente et bienveillante. Un quiproquo digne d'une véritable pièce de théâtre que les spectateurs, patients et sympathiques, ont apprécié et applaudi.



*Les élèves de l'école Olivier Métra ont pu bénéficier, quant à eux, d'une projection qui leur était spécialement dédiée. Ils ont ainsi pu assister à une représentation de la pièce « Le tour du monde en 80 jours ».*



**Du 07 au 12/10 La Semaine Bleue**

La Semaine Bleue, ce sont 7 jours dans l'année qui constituent un moment privilégié visant à informer et sensibiliser l'opinion sur la place des retraités et des seniors dans la commune. Bois-le-Roi participe activement à cette semaine, en proposant des rencontres variées qui sont source de détente, de cordialité, de moments de partages ...

Lundi, l'ouverture de la Semaine Bleue débutait par une rencontre à la découverte du patrimoine, sous un ciel assorti ...

Mardi, plusieurs seniors partageaient des lectures avec les enfants du Château de Brolles.

Mercredi, c'était au tour de l'Accueil de Loisirs de recevoir des visites intergénérationnelles, la thématique des jeux de société, des jeux d'antan et des lectures retenant l'attention de tous.

Jeudi, une information autour de « l'équilibre en mouvement » permettait de s'inscrire à un cycle de 10 ateliers pour conserver sa forme.

Vendredi, l'atelier couture ouvrait ses portes.

La semaine se clôturait par une après-midi dansante.

La Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire ! Alors, si vous n'avez pas pu nous rejoindre ces derniers jours, sachez que vous pouvez intégrer les groupes randonnée, couture, partages de lectures et jeux de société tout au long de l'année.

**Contact : Nathalie Buisson 01 60 59 18 19**



**Coup de pouce numérique**

Lors du forum sur le numérique et des ateliers de mise en pratique de début septembre, de nombreux seniors ont pu bénéficier de conseils et de formation sur l'accès aux services numériques. Par ailleurs, 4 associations voisines sont venues présenter leurs offres de formation, destinée aux seniors souhaitant approfondir leurs connaissances. À noter que 4 bacots se sont portés volontaires pour donner un « coup de pouce » à nos seniors néophytes. Pour cela, il suffit d'appeler le CCAS qui transmettra. Un grand merci à eux !



**Confectionnez votre citrouille !**

**Afin de donner un petit air festif le 31 octobre pour Halloween, et pour aider les enfants à savoir qui est prêt à distribuer des bonbons, venez créer votre propre citrouille en tissu, et accrochez-la à votre portail.**

L'atelier couture du vendredi propose de vous encadrer, les fournitures sont prises en charge par le CCAS (boîtes à couture bienvenues).

2 dates au choix : vendredi 18 ou vendredi 25 octobre, de 14h à 16h, au Clos Saint-Père. Enfants accompagnés bienvenus. Inscription au CCAS.

**Sortie intergénérationnelle, Scène nationale du Théâtre-Sénart**

**Deux sorties intergénérationnelles au Théâtre-Sénart vous sont proposées par le CCAS :**

- **Judi 31 octobre 2019** à 15h, visite gratuite du Théâtre-Sénart avec répétition de « L'Enfant Océan »
- **Mercredi 13 novembre 2019** à 15h, spectacle « L'Enfant Océan » D'après le roman de Jean-Claude Mourlevat, adaptation et mise en scène de Frédéric Sonntag, Compagnie AsaNisiMAsa : l'épopée rocambolesque de 7 enfants qui s'enfuient de la ferme familiale, destination : l'océan ! Pour ces deux sorties, le CCAS organise et prend en charge le transport en autocar au départ de la place Charles de

Gaulle (parking de l'église). Tarifs du mercredi 13 novembre : 13 €, enfant à partir de 8 ans : 10 €. Inscription au CCAS.



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU INSCRIPTION, N'HÉSITÉS PAS À VOUS ADRESSER AU CCAS AUPRÈS DE NATHALIE BUISSON AU 01 60 59 18 19.**

# Refonte des dispositifs au CCAS

**Une réflexion profonde sur les dispositifs a été engagée par un groupe de travail composé de membres du Conseil d'administration du CCAS.**

Le Conseil d'administration du CCAS, en séance du 10 juillet 2019, a procédé à la refonte des dispositifs précédemment créés. Il a notamment mis en place une méthode de calcul favorisant au mieux la justice sociale et a élargi l'éventail de personnes éligibles.

Désormais, l'attribution des différentes aides prévues par les dispositifs CCAS se fera en fonction de **l'indice CCAS** déterminé comme suit : revenu fiscal de référence divisé par douze mois auquel s'ajoutent les prestations familiales mensuelles, le tout divisé par le nombre de parts fiscales.



**DISPOSITIF D'AIDE AU TRANSPORT DES LYCÉENS**

Depuis l'été 2017, le CCAS, considérant la nécessité de venir en aide aux familles assumant l'intégralité des coûts du transport pour un enfant fréquentant le lycée, a créé une aide au transport d'un montant forfaitaire de 70 euros pour

toutes les familles dont le revenu fiscal n'excédait pas un certain montant.

Le dispositif dans sa nouvelle version sera versé à toute famille, dont l'indice CCAS se trouve être inférieur à 1500, qui en fait la demande et dont le(s) enfant(s) se rendent au lycée en transport.



**DISPOSITIF D'INDEMNITÉ COMBUSTIBLE**

Le Conseil du CCAS a décidé de fusionner les deux dispositifs à destination des familles et des seniors et de rééquilibrer le montant des aides.

Dorénavant, les bénéficiaires du dispositif sont les familles avec au moins un enfant à charge fiscalement, ou un enfant handicapé à charge fiscale titulaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés ou de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé, domiciliées sur le territoire de la commune ; les personnes âgées de 65 ans et plus ou de 60 ans et plus en cas d'incapacité au travail ;



les personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité dont les ressources n'excèdent pas 150 % de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées ou de l'Allocation aux Adultes Handicapés.

Le montant de l'aide est déterminé comme suit :

- Indice CCAS inférieur à 800 : aide forfaitaire de 300 euros ;
- Indice CCAS compris entre 800 et 1000 : aide forfaitaire de 200 euros.

**DISPOSITIF « CULTURE ET LOISIRS POUR TOUS »**

Le dispositif de soutien à la pratique d'une activité sportive ou culturelle créé courant 2016 a, une première fois, été élargi en 2017 afin d'en faire bénéficier les collégiens bacots et de revaloriser les tranches de ressources en fonction de l'évolution du salaire minimum.

Le CCAS a décidé de poursuivre le mouvement engagé et d'élargir de façon significative le dispositif.



Les nouvelles conditions d'attribution de l'aide aux Bacots inscrits à une activité culturelle ou sportive dans une association déclarée loi 1901 sont les suivantes :

- Être scolarisé de la maternelle jusqu'au lycée ;
- Être âgé de plus de 60 ans et retraité ;
- Être en situation de handicap ou d'invalidité ou inscrit à Pôle Emploi.

Le montant de l'aide est progressif en fonction de l'indice CCAS et n'est plus plafonné à 70 % du montant total de l'adhésion. Désormais, le montant total peut être pris en charge par le CCAS, sous condition de ressources.

**Les réunions studieuses, bulles à idées et à projets...**

Les « réunions studieuses », mises en place avec les seniors par le CCAS, permettent de réfléchir à des actions qui pourraient se développer sur la commune, dans le but de faciliter le quotidien et d'instaurer de la convivialité. À partir de la réflexion, de nouveaux ateliers et manifestations favorisant le lien social voient le jour, vous les retrouvez dans ces pages. La prochaine réunion studieuse aura lieu le jeudi 7 novembre à 14h30 en mairie.



**Bois-le-Roi Jumelage**



**Un été riche en activités**

**Durant la période estivale, le Jumelage de Bois-le-Roi a été très actif.** Début juillet, 4 jeunes bacots, Adèle, Maya, Baptiste et Louis, sont partis à Langenargen pour effectuer un stage de quinze jours au jardin d'enfants ainsi qu'au service technique de la mairie. Fin juillet, pendant les 4 jours que dure « l'Uferfest », la fête des rives du lac, un groupe d'une dizaine de Bacots s'est rendu à Langenargen. Ils ont aidé à la tenue du stand de nos amis allemands (vente de vins français et fabrication de crêpes) tout en profitant des différentes animations proposées durant ces festivités. Ensuite, début août, 10 jeunes allemands avec leurs accompagnateurs sont arrivés à Bois-le-Roi pour participer avec 10 jeunes français à la « Jugendwoche », la semaine des jeunes, où il leur a été proposé de multiples activités culturelles et sportives. Cette année le thème était : le sable à travers les siècles. Cette rencontre entre jeunes connaît toujours un vif succès, et c'est l'occasion de créer des liens d'amitié. Nous avons également accueilli fin août 3 jeunes allemands pour travailler sur la commune. Ces stages de quinze jours ont été possibles grâce à l'appui de la mairie. Sophia, 21 ans, Kevin et Vincent 17 ans, ont travaillé respectivement au Soleil Bacot, à la mairie et à la cafétéria de l'UCPA. Le dernier jour, le jumelage les a invités ainsi que les familles hébergeantes à une partie de bowling suivie d'un repas amical. Ils ont été enchantés par le cadre de notre commune et heureux d'y avoir fait ces stages. Leurs employeurs en ont tous été très satisfaits.



**USB Arts Martiaux**



Après un stage de préparation à Reims en juin 2019, les 2 champions, Cédric Goulard et Thomas Caillard, ont obtenu la 3<sup>ème</sup> place pour une médaille de bronze les 20 et 21 juillet 2019 aux championnats d'Europe à Las Palmas de Grand Canaria en Espagne. Et grâce au renouvellement des tatamis au Dojo, depuis le dimanche 1<sup>er</sup> septembre, ils ont pu reprendre leurs entraînements ainsi que le reste de la section qui les partage avec d'autres associations, les écoles et le collège.

**USB Basket**



La section Basket de l'USB a lancé sa nouvelle saison lors de son assemblée générale du vendredi 13 septembre. Après une saison ayant mêlé de très bons résultats sportifs et une dynamique collective remarquable, celle-ci ne s'annonce pas moins prometteuse. 11 équipes sont engagées en championnat départemental ou régional, auxquelles s'ajoutent des équipes loisirs, permettant ainsi de répondre aux attentes de toutes et de tous, de 5 ans aux seniors. Plaisir et qualité de la formation sportive

sont les objectifs de nos éducateurs. Prenant la suite de Philippe Cuoc, Xavier Garcin, élu président de la section Basket lors de cette AG, souhaite poursuivre le projet sportif et éducatif qui tient tant à cœur à nos basketteuses et basketteurs, ainsi qu'à leurs parents. *N'hésitez pas à venir nous rencontrer au gymnase Langenargen, aux horaires d'entraînements indiqués sur [www.usboisleroi-basket.fr](http://www.usboisleroi-basket.fr)*

**USB Danse**



Le 30 juin, la section Danse de l'USB a présenté son spectacle de fin d'année. Plus de 500 spectateurs sont venus applaudir les 125 élèves et leur professeure, Camille Gillet, dans la superbe salle de l'Espace Pierre Bachelet de Dammarie-les-Lys. « Rencontre » a... rencontré un grand succès et ce grâce à vous, danseuses, familles et amis, mille mercis ! Le bureau souhaite une très belle année dansante à tous ses adhérents et vous donne rendez-vous le 21 juin 2020 pour une nouvelle représentation haute en couleurs !  
Pour plus de renseignements : [usbdanse.tresorerie@gmail.com](mailto:usbdanse.tresorerie@gmail.com)



**USB Gym Bien-Être**



2 disciplines à découvrir à la salle Évrat sur le complexe sportif Langenargen

La Sophrologie propose des techniques de relaxation dynamique associée à la conscience de la respiration. Ces outils peuvent être facilement réutilisables au quotidien. Ce moment de présence à soi permet d'entrer en contact avec son espace intérieur de détente, indispensable au bien-être et à l'épanouissement personnel. La reconnexion au corps par le ressenti s'effectue alors, offrant une fenêtre de dialogue entre le corps et l'esprit. Ils forment ainsi une équipe plus cohérente et performante pour naviguer dans la vie. Ainsi, une plus grande conscience de ses capacités et de ses points à délier permet des améliorations dans le mouvement, l'équilibre, mais aussi de gagner en qualité de sommeil ou de mieux gérer le stress, la douleur. La sophrologie permet également d'effectuer progressivement un nettoyage intérieur du corps en libérant, par exemple, des nœuds émotionnels inconscients (comme une peur qui gêne la réalisation d'un mouvement, d'un projet). Cet entraînement à l'écoute de ses besoins profonds complète idéalement une activité sportive et la nourriture intellectuelle pour gagner en forme et santé tout au long de la vie. Vous avez la chance, dans votre commune, de pouvoir pratiquer la sophrologie comme hygiène de vie lors des séances de groupe hebdomadaires avec Karina le jeudi de 18h à 19h.

Le Qi Gong : vitalité, souplesse, santé, détente. Le but général du Qi Gong est de faire circuler l'énergie dans le corps et de la renforcer, en s'inspirant des connaissances développées par la médecine traditionnelle chinoise, visant à l'épanouissement individuel et au bien-être, à l'entretien de la santé, à l'harmonie entre le corps, le psychisme et l'esprit. Le Qi Gong permet de renforcer le corps, de le rendre plus souple. Il aide chacun à entretenir sa santé et sa vitalité par une pratique corporelle et respiratoire et à trouver la détente et le calme intérieur nécessaires à un bon équilibre psychique. Le Qi Gong est accessible à tous et à tout âge de la vie et ne nécessite pas de condition physique particulière.

Pour découvrir le Qi Gong, retrouvez le mardi, Christelle de 19h15 à 20h15 et le jeudi, Yvonne de 10h30 à 11h30.

Tout au long de la saison la section propose gratuitement 2 séances d'essai dans chacune de ses disciplines, Biodanza, Gym Détente, Pilates, Qi Gong et Sophrologie. *Renseignements : philippe.sevestre@laposte.net*

**USB Tir à l'arc**



**Les rois et reine de l'année ont été de gauche à droite (au 1<sup>er</sup> plan) :** Guillaume Grimber (arc à poulie), Romain Renon (arc classique), Charles Toulemonde (arc droit), Lise Devaux (jeunes), Jean-Pierre Gabrielli et la présidente du club, Yvette Klein (au 2<sup>nd</sup> plan)

**Tir à l'oiseau, une journée réussie**

La tradition de l'archerie veut qu'une fois par an les compagnies d'archers se réunissent pour désigner le roi de la compagnie. Sera nommé roi, celui qui sera capable le premier d'atteindre de sa flèche un petit oiseau factice fixé sur la cible. Si les archers de Bois-le-Roi ne peuvent prétendre au titre de compagnie pour des raisons historiques qui ne seront pas expliquées ici, ils peuvent du moins honorer les traditions et en profiter pour partager des moments festifs autour des cibles et des blasons. C'est ce qui les a donc réunis le 1<sup>er</sup> juin dernier pour un après-midi convivial organisé par la responsable événements en chef, Lucile. Sous le soleil, armés des arcs, de chapeaux et à grand renfort de crème solaire, ils ont pu se défier les uns les autres pour ce tir à l'oiseau rituel. Chacun, en fonction de son expérience et de son type d'arc, classique, poulie, ou arc traditionnel, a pu concourir dans des

catégories adaptées de manière à ne laisser aucun archer de côté. Ce moment de convivialité est venu clôturer cette saison, ponctuée tout au long de l'année par d'autres moments festifs autour d'Halloween, de la galette des rois, de la Chandeleur ou de Pâques. Que ceux qui pensent que les archers passent plus de temps à se divertir qu'à s'entraîner se rassurent, ces moments ne les détournent pas pour autant des exercices exigeants préparés par les deux entraîneurs, Gilles et Valentin ni des compétitions auxquelles participent un bon nombre d'archers. Mais c'est par ces nombreux rendez-vous que tous cultivent le plaisir de se retrouver dans ce club qui attire de plus en plus d'adhérents chaque année. La preuve est ainsi faite que l'archerie, tradition ancestrale et pratique ouverte à tous, a toujours des raisons de séduire, jeunes et moins jeunes, hommes ou femmes. Chacun peut y trouver, selon son niveau et sa philosophie, de quoi s'amuser et relever des défis, et tout ça en très bonne compagnie !

**USB Volley-ball**



**Peut-être avez-vous déjà croisé ce regard quelque part... La section Volley-ball est heureuse de vous présenter sa nouvelle mascotte !**

**Cette nouvelle saison démarre sur les chapeaux de roues :** la section a obtenu un second créneau le vendredi soir en plus du lundi ! Qu'attendez-vous ? Venez tester ! Un lundi ou un vendredi, l'équipe mixte composée de jeunes/moins jeunes, débutants/confirmés aura le plaisir de vous accueillir pour des moments de jeux et de convivialité au stade Langenargen à partir de 20h30. *Toutes les informations utiles sont sur notre site : www.usboisleroi-volley.fr*

**Võ So'n Long**



**Les Võ Sinhs du club Võ So'n Long de Bois-le-Roi ont effectué une démonstration à l'occasion de la fête de fin d'année,** présentant des techniques mains nues et armes. Cette fête a été l'occasion de remettre aux enfants comme aux adultes, une ceinture correspondant à leur niveau d'apprentissage. Après une année de pratique, tous ont acquis les bases des premières techniques de poings, de pieds et de maniement d'armes. Félicitations à tous ! Les élèves auront à cœur cette nouvelle saison d'approfondir leur apprentissage du Võ Vietnam et de partager leur pratique avec de nouveaux adhérents.

**Les Trois P'tits Pins**



**La 3<sup>ème</sup> édition du Festi'Pins a rassemblé de nombreuses personnes le 13 juillet au potager pédagogique de Bois-le-Roi, fondé par l'association les Trois P'tits Pins.** Comme à son habitude, la Charlek a animé la journée avec sa scène musicale itinérante alimentée par des vélos générateurs et des panneaux photovoltaïques ! Chaque personne pouvait prêter main forte en pédalant



**La Charlek, c'est quoi ?**

C'est une régie son et lumière écologique autonome en électricité avec vélo générateur et panneau solaire qui permet l'organisation d'événements culturels dans des lieux insolites. Le public utilise les vélos générateurs pour produire l'électricité qui est stockée dans les batteries de la Charlek, ce qui permet d'utiliser l'énergie du public pour faire fonctionner la sono, les lumières, les tireuses à bière... [www.lacharlek.fr](http://www.lacharlek.fr)



pour recharger les batteries de cette scène musicale. Des artistes ont donné leurs voix, exposé leurs œuvres, partagé leur savoir, pour embellir cette journée. La buvette servait des boissons, des gâteaux maison et un plat végétarien ; tout cela local et/ou Bio dans un esprit Zéro Déchet. Les bénéficiaires permettront à l'association de poursuivre ses projets. Les Trois P'tits Pins, c'est avant tout un potager pédagogique mais c'est aussi un lieu ouvert à tous afin de rassembler autour des valeurs de la permaculture et échanger astuces et connaissances en jardinage, bien-être et écologie. Cette année, les Trois P'tits Pins prévoient d'agrandir la mare, de mettre en place un système de phytoépuration (filtration de l'eau par les plantes) et plein d'autres choses.

La Charlek sera présente dans de nombreuses fêtes et concerts dans la région avec son association la Chaloüpe.



**Les Amis de la Forêt de Fontainebleau (AFF)**



**Fondée en 1907, l'association est reconnue d'utilité publique en 2010.** Ses représentants sont les interlocuteurs reconnus des pouvoirs publics et de l'ONF pour les questions forestières (gestion sylvicole, protection des milieux et accueil du public). Les AFF contribuent à garder la forêt propre en organisant des opérations de ramassage des déchets et en rapportant les incivilités à l'ONF, à l'aide des signalements effectués sur leur site web. Les AFF organisent des promenades guidées gratuites, accompagnent des activités scolaires, animent des conférences et des expositions. Ses bénévoles balisent les sentiers de promenades de la forêt, notamment le sentier bleu n°12, créé par le Syndicat d'initiative de Bois-le-Roi en 1947. Ils recensent et protègent le patrimoine forestier (arbres remarquables, carrières de grès, rochers gravés...). *Contact : 01 64 23 46 45 amisforet77300@gmail.com. Permanence le mardi matin de 10h à 12h au siège, 26 rue de la Cloche, BP 14, 77301 Fontainebleau. Correspondant local : Jean-Louis Camisuli 09 64 45 09 20 ou jl.camille@orange.fr*

**Les Jardins de la Découverte (agenda vacances scolaires)**



- **Du 21 au 23 octobre**, stage couture, confection d'une poupée, 9-16 ans et adultes, 13h30/16h30
  - **Du 28 au 31 octobre**, stage de vacances Zen et 5 sens, 3-6 ans, 10h30/11h45
  - **Du 28 octobre au 30 octobre**, stage de mosaïque, 7-11 ans, 13h30/16h30
  - **Lundi 23 décembre**, stage couture, je couds ma jupe froncée en 1/2 journée, à partir de 10 ans et adultes, 10h/13h
  - **Lundi 23 décembre**, confection d'une couronne pour Noël et autres décorations de sapin, à partir de 6 ans, 14h/17h
  - **Les 26 et 27 décembre**, stage couture, confection de vêtements pour ma poupée, 9-16 ans et adultes, 13h30/16h30
  - **Les 2 et 3 janvier**, stage « galette, galette, je vais te manger ! », 3-6 ans, 10h30/11h45
- Renseignements au 06 50 25 95 79 ou [www.jardinsdeladecouverte.fr](http://www.jardinsdeladecouverte.fr)*

**Club d'éducation canine de Bois-le-Roi**



- Horaires 2019/2020**
- **Mercredi 16h/17h** : cours d'éducation canine
  - **Dimanche 16h/18h** : balade en forêt
- Les activités sont encadrées par Anne Sénéchal, éducatrice professionnelle de chiens de compagnie et psychomotricienne D.E. *Tarifs : forfait 60 euros le trimestre. Séance d'essai gratuite. Pour tout renseignement : 06 12 35 85 84*

# État d'avancement des travaux

LA PÉRIODE ESTIVALE EST SYNONYME DE VACANCES POUR LES ÉCOLIERS, LES ASSOCIATIONS ET LES USAGERS DES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX. C'EST ÉGALEMENT LA PÉRIODE LA PLUS PROPICE AUX TRAVAUX ET AUX RÉPARATIONS EN TOUT GENRE DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET NOTAMMENT DANS LES ÉCOLES, MENÉS TAMBOUR BATTANT PAR LES SERVICES TECHNIQUES. L'ÉTÉ 2019 N'Y A PAS FAIT EXCEPTION ! PETIT POINT SUR CE QUI A CHANGÉ :

## Travaux dans les écoles



Installation du mobilier de la 9<sup>ème</sup> classe à l'école O. Métra par un agent technique de la mairie

### À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE O. MÉTRA

- ▶ Déménagement et achat de mobilier neuf suite à l'ouverture d'une 9<sup>ème</sup> classe.
- ▶ Remplacement des rideaux.
- ▶ Intervention sur les canalisations (nettoyage, vérification des écoulements...) pour pallier les remontées d'odeurs signalées dans les sanitaires.

### À L'ÉCOLE MATERNELLE R. LESOURD

- ▶ Déménagement et achat de mobilier neuf suite à l'ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe.
- ▶ Mise en place de caissons phoniques dans deux classes de la maternelle.

- ▶ Marquage au sol des jeux dans les cours d'école.
- ▶ Suppression d'arbres morts aux abords de la crèche et maternelle.

## Travaux dans les bâtiments communaux

### MAIRIE

- ▶ Mise en conformité de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) du rez-de-chaussée de la mairie et notamment l'aile des services urbanisme et vie de l'enfant.
- ▶ Rafranchissement de la peinture du sas d'accueil des services urbanisme et vie de l'enfant, du bureau du service urbanisme et du bureau attenant.

### COMPLEXE SPORTIF LANGENARGEN



- ▶ Réfection du terrain d'honneur du foot.
- ▶ Réfection des vestiaires dédiés au club de foot.
- ▶ Mise aux normes du tableau électrique du gymnase (TGBT).
- ▶ Révision du système de chauffage du gymnase nécessitant une nacelle élévatrice.



### LOCAUX COQUEMENT

- ▶ Reprise de l'isolation phonique et thermique de « l'école de musique » du 2 rue Coquement.

### CRÈCHE

- ▶ Remplacement d'une première partie des fenêtres en structure PVC en double-vitrage.

La majorité des bâtiments communaux est maintenant aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).



## Travaux de voirie

### TRAVAUX AVENUES A. ROLL/GALLIENI

- ▶ Avenue Alfred Roll quasiment terminée, les zones rougissantes (soit la zone de limitation de vitesse à 30 km et intersections) réalisées le mardi 3 septembre. Des stops vont être mis en place afin de sécuriser les intersections avec les rues aux Loups, Michelet et du Moulin.
- ▶ Traçage des stationnements. Une période d'observation et d'ajustements éventuels est en cours avant la mise en place des îlots en pavé. Les bus scolaires ont repris leur service dès la rentrée.
- ▶ Validations « opérateurs » (ENEDIS et Orange) en cours afin de permettre l'adduction souterraine des riverains. Ceci permettra la suppression des lignes aériennes et des supports et donc la finalisation des enrobés sur trottoirs.

## Autres travaux

- ▶ Réfection totale du carrefour avenues Forêt/Pasteur : suppression des pavés délimitant le carrefour surélevé, reprise du carrefour complet en enrobé qui sera suivie du marquage au sol des passages piétons.
- ▶ Reprise d'affaissements suite à des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement (av. de la Forêt, av. Foch, rue Colinet...)
- ▶ Contrôle des hydrants (bornes d'incendie).



Exemple de Cormier adulte

### Plantation d'arbres au rond-point du collège Denecourt, allée de Barbeau

La plantation future d'un groupe d'arbres par nos services techniques aura lieu au rond-point du collège en remplacement des plantations existantes. Cette plantation comprendra : Un Cormier au milieu du massif, plante indigène, que l'on retrouve en forêt mais en voie d'extinction, mellifère et qui supporte très bien notre climat irrégulier. Il sera entouré de trois Lagerstroemia, déjà implantés tout autour par des riverains du collège. Ces Lagerstroemia ont prouvé leur résistance à la sécheresse depuis plusieurs années. Ils sont mellifères et offrent une très belle floraison rose qui dure tout l'été jusqu'à fin novembre.



# Prévention et sécurité

## Les missions quotidiennes de la Police Municipale

L'ÉQUIPE DE BOIS-LE-ROI EST COMPOSÉE DE 4 POLICIERS (1 BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL ET 3 BRIGADIERS) QUI ASSURENT UN CERTAIN NOMBRE DE MISSIONS AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ SUR NOTRE COMMUNE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS. ILS SONT ASSISTÉS DE 2 AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP) QUI GÈRENT LES POINTS ÉCOLE, LA POLICE DE L'ENVIRONNEMENT, VEILLENT AU RESPECT DES RÈGLES DE STATIONNEMENT ET À LA RÉPRESSION DE L'AFFICHAGE ILLICITE.

- Police secours
- Maintien du bon ordre, de la tranquillité et de la salubrité publics
- Sécurisation aux abords des écoles, du collège et de la gare
- Actions de prévention routière auprès des différents publics (écoles, collège...)
- Surveillance générale de la commune et des commerces
- Contrôles vitesse et routiers
- Contrôle et régulation du stationnement
- Opération tranquillité vacances
- Sécurisation des manifestations et cérémonies communales
- Prise de mains courantes (dépôts de plainte au commissariat de Fontainebleau) et rédaction de procédures (rapports de constatation, intervention et mise à disposition)
- Mise en application des arrêtés municipaux (stationnement, élagage...)
- Repérage et enlèvement de véhicules en stationnement abusif ou gênant
- Patrouilles véhiculées, piédestres et en VTT
- Points écoles tous les matins et après-midi sauf les mercredis
- Gestion de conflits (conflits privés ou sur la voie publique)
- Nuisances sonores (intervention sur les regroupements de jeunes...)
- Rédaction des arrêtés d'autorisation d'occupation du domaine public
- Accueil du public
- Contrôle des débits de boissons
- Dossiers chiens catégorisés ou mordeurs
- Constatations d'infractions en urbanisme
- Gestion des objets trouvés
- Vidéo protection : extraction et relecture
- Sécurisation du marché



### Zone bleue

**En agglomération, la zone bleue qui autorise le stationnement gratuit des véhicules a pour but de permettre la rotation des stationnements, particulièrement sur des voies commerçantes et à fort trafic, afin notamment d'éviter des arrêts en double file ou dangereux pour la circulation.** Cette autorisation de stationnement gratuit se doit donc d'être limitée dans le temps. Cette durée limitée est contrôlée par un disque qui doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement et dont le modèle est fixé par arrêté du Ministre de l'Intérieur. Le dernier modèle prescrit émane de l'arrêté du 6 décembre 2007 (entré en vigueur le 21 décembre 2007), pris en application du décret n°2007-1503 du 19 octobre 2007 modifiant l'article R417-3 du Code de la route, et de l'arrêté du 30 avril 2018. Depuis le 21 décembre 2007, le disque de stationnement doit être conforme aux caractéristiques décrites dans l'arrêté du 6 décembre 2007, il ne comporte qu'une seule fenêtre, indiquant uniquement l'heure d'arrivée. Il autorise une modulation de la durée du stationnement grâce à une graduation en heures, demi-heures et en tranches horaires de 10 minutes. Le temps maximal autorisé n'est plus « standard » mais laissé à la libre appréciation de l'autorité municipale. En France, le défaut de disque bleu ou sa non-conformité à l'arrêté du 6 décembre 2007 est puni de l'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe (35 €). Nos agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ainsi que nos agents de Police Municipale ont pour rôle de vérifier que la réglementation de la durée de stationnement est bien respectée. Si le véhicule est en infraction, l'agent procède à la verbalisation pour non-respect du stationnement à durée limitée. Cette action favorise l'accès des Bacots aux commerces et aux services publics en limitant les stationnements de longue durée (exemple : usagers de la gare...).



## Journées Prévention et Sécurité Jeunesse



Dans le cadre de la prévention des jeunes, deux Journées de Prévention et Sécurité Jeunesse ont été programmées sur le temps scolaire les jeudi 26 et vendredi 27 septembre pour les élèves des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du collège Denecourt. Ce sont les élèves des communes de Bois-le-Roi, Chartrettes et Samois-sur-Seine qui étaient concernés, soit 265 élèves. Cet événement s'est déroulé au sein du Préau de l'école Olivier Métra en intérieur ou extérieur suivant les ateliers. Ces journées ont pour but de sensibiliser les jeunes aux risques et dangers dont ils peuvent être acteurs ou spectateurs. Nous avons donc proposé plusieurs ateliers sur diverses thématiques :

- Routier (autochoc),
- Alcool (parcours alcoolémie et réactiomètre),
- Stupéfiants,
- Harcèlement en milieu scolaire,
- Dangers d'internet.

Dans ce cadre, les services et les partenaires suivants sont intervenus :

- Police municipale de Bois-le-Roi et Chartrettes
- Police nationale
- Pompiers
- Centaure
- Prévention MAIF
- Wimoov - GMF

Un passeport, validé par chaque intervenant des différents ateliers, a été remis aux élèves. Après la validation de la totalité des ateliers, il sera délivré une attestation signée par le Maire de Bois-le-Roi.

### Brigade équestre



### Animaux sauvages

Suite à une recrudescence de renards aperçus dans Bois-le-Roi ces derniers mois, nous vous rappelons qu'il est interdit de nourrir les animaux sauvages quels qu'ils soient.

**Article 119 du Règlement sanitaire départemental :** « Jets de nourriture aux animaux et protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels : il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourritures en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours et autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme et des animaux, par une maladie transmissible. »

### C'est arrivé à Bois-le-Roi

**Intervention lundi 9 septembre 2019 vers 20h30,** une voiture klaxonne devant le portail du centre de secours. Dorian, jeune recrue pompier volontaire, resté seul car une intervention pour feu de cheminée est en cours, ouvre le portail. Il se retrouve face à un homme de 68 ans qui a fait un arrêt cardio-respiratoire à côté de son épouse qui conduisait. Dorian entame alors un massage cardiaque associé à la pose immédiate d'un défibrillateur, il appelle les renforts en mettant son téléphone sur haut-parleur. Un collègue pompier professionnel de Bois-le-Roi, Nicolas, proche habitant du centre est contacté et prête main forte à Dorian en attendant les renforts de



Fontainebleau. Après réanimation, la victime est transportée et médicalisée sur l'hôpital Sud-Francilien de Corbeil. Rappelons toutefois qu'il vaut mieux ne pas emmener les blessés directement au centre de secours, mais s'arrêter et stationner en sécurité, puis faire le 112, le maillage des secours permettant de gagner du temps pour leur arrivée.

**L'unité équestre de Seine-et-Marne est scindée en deux brigades dont l'une est basée à Bois-le-Roi. Composée de 5 cavaliers et 1 moniteur équestre, elle compte 4 chevaux : 1 Selle-Français, Kkador et 3 Cobs Normands dont Titan, 12 ans, le plus expérimenté et deux jeunes chevaux récemment acquis, Diamant et Dragon.**

Les horaires de l'unité équestre vont de 9h30 à 18h15 en hiver et de 12h30 à 20h30 en été.

Durant la période estivale, les cavaliers patrouillent plus particulièrement sur l'île de Loisirs régionale de Bois-le-Roi qui accueille, les jours de grande affluence, plusieurs milliers de visiteurs. C'est l'ancien commissaire de Fontainebleau qui est désormais en charge de cette unité équestre.



# Du côté des tous petits et de leurs parents



**LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT : LA BULLE DU VENDREDI**



**Vendredi 6 septembre 2019 a été marqué par l'ouverture du Lieu d'Accueil Enfants-Parents.** À cette occasion les participants ont pu découvrir la salle Roudoudou, à l'Accueil de Loisirs, aménagée pour permettre aux enfants d'évoluer dans un espace adapté. Ce lieu de rencontres entre parents est propice aux échanges et au partage.

La bulle du vendredi propose un accueil anonyme en petit groupe. Il est libre d'accès sans réservation. Des professionnelles de la petite enfance sont à votre écoute et mettent à disposition des jeux pour les plus petits.

**BÉBÉ ACCUEIL** Depuis le 2 septembre 2019, le Bébé Accueil est désormais ouvert 3 jours par semaine (lundi, mardi et jeudi) de 8h45 à 17h30. Vous trouverez ci-dessous le tableau des dates de fermetures annuelles du Bébé Accueil.

Période	Dates de fermeture
<b>Vacances de la Toussaint</b>	Du lundi 21 octobre au jeudi 24 octobre 2019
<b>Fermeture exceptionnelle</b>	Mardi 17 décembre 2019
<b>Vacances de Noël</b>	Du lundi 23 décembre au jeudi 26 décembre 2019
<b>Vacances d'Hiver</b>	Du lundi 10 février au jeudi 13 février 2020
<b>Vacances de printemps</b>	Du lundi 6 avril au jeudi 9 avril 2020
<b>Lundi de Pâques</b>	Lundi 13 avril 2020
<b>Jeudi de l'Ascension</b>	Jeudi 21 mai 2020
<b>Lundi de Pentecôte</b>	Lundi 1 <sup>er</sup> juin 2020
<b>Vacances d'été</b>	Du lundi 13 juillet au jeudi 27 août 2020

## ÉVOLUTION NATIONALE DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE (PSU)

**La commission d'action sociale s'est réunie le 16 avril 2019, les administrateurs de la CNAF ont adopté une évolution de la prestation de service unique.**

Les évolutions sont les suivantes :

- Augmentation annuelle et progressive du taux de participations familiales entre 2019 et 2022 pour tous les contrats ;
- Majoration progressive du plafond de ressources pour atteindre 6 000 € en 2022 ;
- Alignement pour les nouveaux contrats du barème micro-crèche sur celui de l'accueil collectif.

L'ensemble de ces évolutions est applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Retrouvez la synthèse de la circulaire 2019-005 du 5 juin 2019 sur le site internet de la commune.

## Permanence de PMI (Protection Maternelle Infantile) le jeudi matin

33, route de la Bonne Dame à Fontainebleau  
C'est un service du Département, ouvert à tous et gratuit, pour répondre à vos questions sur l'alimentation, le sommeil, la santé, le développement de votre enfant de moins de 3 ans.

# Rentrée scolaire



## OUVERTURES DE CLASSES

Cette rentrée a été marquée par l'ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe à l'école maternelle Robert Lesourd (grande section) et d'une 9<sup>ème</sup> classe à l'école élémentaire Olivier Métra (CM1). L'été a été riche pour les services de l'enfance et les services techniques qui ont œuvré à la bonne organisation et préparation de la rentrée.

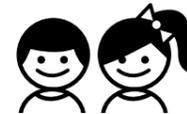
## CIRCUITS DES CARS SCOLAIRES

**Cette rentrée a été ponctuée par plusieurs changements du côté des transports scolaires.**

La compétence de ces transports est du ressort du Département pour les écoliers et les collégiens. Des modifications ont été décidées. Elles impactent les circuits de notre commune :

- Ligne 1 : suppression des arrêts « Rue Castellani », « 56 rue Carnot », « 6 rue des Grands Champs » et « 20-22 rue de la Presche ».
- Ligne 2 : suppression de l'arrêt « 75 avenue Alfred Roll ».
- L'arrêt « 2-4 rue Colinet » est désormais intégré dans le circuit de la ligne 2.
- Ligne 1 : mutualisation du circuit pour les écoliers et les collégiens.
- Nouveau prestataire pour cette rentrée : ce sont Les Cars Moreau qui assureront les trajets.
- Nouveaux horaires en lien avec les horaires d'école.

La commune met à disposition des agents pour assurer l'accompagnement et la sécurité des enfants à bord des cars. Les enfants doivent porter une chasuble (verte, floquée « car scolaire ») pour les trajets entre le car et leur école. Pour les nouveaux inscrits et les enfants qui ont grandi, les chasubles sont disponibles en mairie (de 9 à 12h et de 14 à 17h). Le Département, Les Cars Moreau et la DVE collaborent et sont attentifs à toute amélioration afin d'ajuster la prise en charge des enfants.



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR À LA MATERNELLE POUR LES GRANDES SECTIONS

**Cette année, l'accueil périscolaire du soir pour les enfants de grande section de maternelle est effectué par des ATSEM et des animateurs de l'Accueil de Loisirs dans les locaux de l'école Robert Lesourd.**

L'augmentation de la fréquentation des services périscolaires nous a conduits à anticiper et ouvrir un espace supplémentaire pour répondre aux demandes des familles.

En conséquence, les enfants concernés goûteront dans le restaurant scolaire de Robert Lesourd. Puis, ils auront la possibilité de participer à des activités proposées par les encadrants.

Ensuite, ils seront accompagnés jusqu'à l'Accueil de Loisirs pour 18h00.

Pour des raisons de sécurité, les enfants ne pourront pas être récupérés sur le trajet entre l'école maternelle et l'Accueil de Loisirs. Vous pouvez donc venir chercher votre enfant à l'école maternelle de 16h45 à 17h55 ou à l'Accueil de Loisirs de 18h00 à 18h55.

**Arbre de Noël** La municipalité vous propose un spectacle de Noël le dimanche 8 décembre 2019 à la salle Marcel Paul par la Compagnie des Arlequins.

# Accueil de Loisirs

## Un été au Soleil Bacot

Encore un bel été passé sous le « Soleil Bacot ».



Durant ces 8 semaines de vacances, les enfants ont vécu un mois de juillet décalé, diverses thématiques originales étaient proposées comme un retour à l'école, une plongée dans les années 50, affronter la neige et fêter le mauvais goût. Ils ont eu la chance aussi de pouvoir profiter d'une journée pyjama, des attractions du parc Babyland et du bal des petits monstres en costume qui fait peur. Ils ont visité le château de Guédelon et se sont essayés au vélo rail. L'épisode de canicule a été l'occasion de proposer des jeux d'eau ou des activités dans la fraîcheur du parc, ce qui a permis à chacun de ne pas trop souffrir des fortes chaleurs.

Pendant le mois d'août, plus calme, les enfants ont évolué dans l'univers du jeu et du jouet, à travers des animations sur les jeux de société, vidéos, télévisés et collectifs. Ils se sont rendus à l'aquarium de Marne-la-Vallée et à la Cité des sciences, ont dû résoudre les énigmes d'un Escape-Game et ont assisté à une compétition d'athlétisme handisport à Charley. Ils ont également pu profiter d'une balade à vélo, d'une journée pêche et d'une veillée Nintendo. Les enfants ont apprécié les veillées avec les copains lors des deux soirées camping sous tentes dans le parc du centre. C'était pour certains une première séparation avec leurs parents et pour tous une expérience peu ordinaire à l'Accueil de Loisirs.

Durant cette période, nous avons enregistré 2247 réservations, soit une moyenne de 60 enfants accueillis chaque jour.

Du soleil, des enfants heureux et des animateurs au sommet de leur forme, voilà la recette d'un été réussi.



## Interview de Marie-Charlotte Nouhaud



2<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENTE DU PAYS DE FONTAINEBLEAU EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT (GESTION EAU, ASSAINISSEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE) ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. MAIRE D'AVON.

### Quelle est votre propre définition du mot « écologie » ?

Pour moi, l'écologie c'est protéger la maison commune. Notre planète est comparable à une maison. Or, toute pollution, comme toute incivilité, nous empêchent de vivre sainement dans cette maison. On doit protéger ses murs et son toit contre tout ce qui pourrait fragiliser le maintien de notre existence sur terre. J'y inclus également sa dimension sociale, que l'on oublie souvent, qui est très importante pour moi. L'écologie c'est aussi réduire la différence sociale entre les uns et les autres, qui engendre parfois des situations insoutenables et des conflits durs. Ces derniers fragilisent aussi notre existence, notre survie. Il faut également protéger l'humain, y compris contre ses propres dérives, afin de favoriser un bien-vivre ensemble.

### Quels sont les personnes ou pays qui vous inspirent ?

Les pays du Nord m'impressionnent énormément. Est-ce parce que ses habitants vivent plus proches de la nature, parce qu'ils se savent plus fragiles à cause de la situation géographique ou du climat ? Toutefois, et bien avant nous, ils ont développé une discipline qui consiste à ne pas laisser des empreintes destructrices sur notre planète. Ce sont des pays qui nous tirent vers le haut. En Scandinavie, où les capitales étaient les premières à interdire les voitures dans les centre-villes, les gens font du vélo à - 20° et quand il pleut. Cette année, on fête le vélo à Avon pour encourager les habitants. Quand j'entends quelqu'un dire qu'il prend sa voiture parce qu'il fait

froid alors que le thermomètre affiche 7°, je me dis qu'il faut revoir notre zone de confort. Peut-être devons-nous dépasser nos petits inconforts.

### Aux dernières élections européennes, les verts sont arrivés en deuxième position à Bois-le-Roi. Comment l'agglomération a-t-elle analysé ce vote ?

Rassurez-vous, nous en avons bien tenu compte. D'ailleurs, au prochain conseil communautaire en décembre nous sortirons notre Plan Climat-Air-Energie territorial (PCAET), qui est au demeurant obligatoire pour les intercommunalités d'un certain nombre d'habitants. Je m'en réjouis car c'est moi qui le pilote. Nous avons déjà les diagnostics concernant notre agglomération. Nous allons donc proposer un plan de mesures, et j'y mets

un point d'honneur avec le Président Pascal Gouhoury, car sur ce sujet nous sommes parfaitement en phase, afin que ces mesures soient concrètes. Trop souvent ces programmes sont des catalogues de bonnes intentions, avec des conseils du style : favorisez ceci, étudiez cela, imaginez ! Très peu de verbes d'action. Il faut en même temps faire avec le budget que nous avons, disproportionné par rapport aux besoins. Néanmoins, nous allons concrètement réduire notre consommation d'énergie fossile. Je compte énormément sur les nouvelles technologies, qui avancent tellement vite avec des solutions de plus en plus intelligentes et efficaces. Nous sommes, par exemple, en contact avec un organisme qui se propose d'enseigner aux agriculteurs de notre région, qui est encore très rurale, une certaine technique de labour qui permet de capter davantage de CO2. Regardez les panneaux solaires, inimaginables sur le toit d'un monument historique... Aujourd'hui, on fabrique des capteurs solaires, beaucoup plus discrets, invisibles pour les touristes ou autres amateurs de vieilles pierres. C'est prodigieux tout ce qu'il se passe de ce côté-là, toute cette technologie que nous avons à notre portée. Mais on ne la saisit pas assez. ■

### « LE HANDICAP ! TOI AUSSI, T'ES CAP »

« Le handicap ! Toi aussi t'es cap », répond à l'un des axes du projet éducatif du Pays de Fontainebleau.

Cet événement, coordonné par le service jeunesse du Pays de Fontainebleau a rassemblé des jeunes des 2 collèges. Ainsi, 10 jeunes du collège Denecourt de la section Trail, accompagnés par Mme Glowacki, leur professeur d'EPS et 5 jeunes en situation de handicap visuel accompagnés par Françoise Le Viavant, enseignante spécialisée, se sont défiés tout au long de l'après-midi du 24 juin à l'Île de Loisirs de Bois-le-Roi. Les 5 équipes mixtes se retrouvaient autour de 5 épreuves : course d'orientation, Laser

Game, céci pétanque, parcours agilité avec lunettes de simulation et jeux de relais. Les jeunes se sont mutuellement soutenus dans ces épreuves et un réel lien s'est créé tout au long de l'après-midi. Ce projet sportif a reçu le soutien financier du Conseil Départemental par son originalité et son esprit du vivre ensemble. Les jeunes ont été récompensés en recevant en particulier des entrées à la piscine de Fontainebleau et un livre sur l'histoire du Grand Parquet. Un grand merci aux dix partenaires pour leur soutien dans cette action, notamment Philippe et Michel de l'association des chiens guides d'aveugles.



## Lancement de la procédure de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Bois-le-Roi

LA COMMUNE DE BOIS-LE-ROI EST DOTÉE D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU), APPROUVÉ LE 9 FÉVRIER 2005, RÉVISÉ ET MODIFIÉ LE 16 SEPTEMBRE 2009 PUIS LE 9 DÉCEMBRE 2015.

Depuis cette dernière modification, il est apparu que certains documents graphiques et écrits ne sont plus en cohérence avec l'évolution de l'urbanisation et des servitudes d'utilité publique, d'où la nécessité de réaliser une mise à jour de ces documents. De même, le souhait de protéger certains éléments patrimoniaux bâtis et paysagers a été mis en avant afin de préserver un environnement bâti et naturel de qualité.

Le conseil municipal a donc délibéré le 6 juin 2019 sur la nécessité d'engager une 3<sup>ème</sup> modification du PLU afin de prendre en compte les objectifs suivants :

### PROTECTION DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX BÂTIS ET PAYSAGERS

avoir une réflexion d'ensemble sur la protection des éléments patrimoniaux bâtis et paysagers les plus remarquables de son territoire en utilisant notamment les outils de l'article L. 151-19 du Code de l'urbanisme qui permet d'identifier ces éléments grâce au règlement graphique et préciser leur protection par des règles écrites précises.

**Nota : il est précisé que l'ensemble des modifications envisagées ne sont pas de nature à :**

- changer les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durable ;
- réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ;

### TOILETTAGE DE CERTAINS DOCUMENTS GRAPHIQUES

- mise en cohérence des zones avec le règlement,
- mise à jour du fond de plan cadastral,
- mise à jour des servitudes d'utilité publique,
- modification de zonages pour tenir compte du bâti actuel et de l'évolution de certains bâtiments.

### TOILETTAGE DU RÈGLEMENT ÉCRIT

- correction d'erreurs matérielles,
- réflexion sur le règlement de la zone AU,
- complétude ou précisions de règles, notamment sur les piscines, l'implantation des constructions par rapport à la voie publique, le lexique,
- actualisation des règles concernant le traitement des eaux pluviales...

### RÉFLEXION SUR LE QUARTIER DE LA GARE

- avoir une réflexion sur le quartier de la gare et la traduire règlementairement ou par la réalisation d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), dont l'objectif sera de préserver les commerces qui sont des lieux de rencontre et d'échanges pour les administrés.

C'est la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) qui pilotera cette modification n°3, car il s'agit de l'organe compétent pour élaborer ou modifier les documents d'urbanisme des 26 communes qui lui sont rattachées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

- réduire une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels, ou d'une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance ;
- ouvrir à l'urbanisation une zone à urbaniser qui, dans les neuf ans suivant sa création, n'a pas été ouverte à l'urbanisation ou n'a pas fait l'objet d'acquisitions foncières significatives de



De même, le Cabinet Rivière-Letellier, bureau d'études spécialisé dans l'élaboration des documents d'urbanisme, a été retenu par la CAPF à l'issue d'une consultation. Il interviendra, tout au long de la procédure de modification, par l'organisation de réunions techniques dès septembre 2019, la production des documents relatifs au PLU et l'organisation d'une concertation avec la population durant la phase d'élaboration du projet.

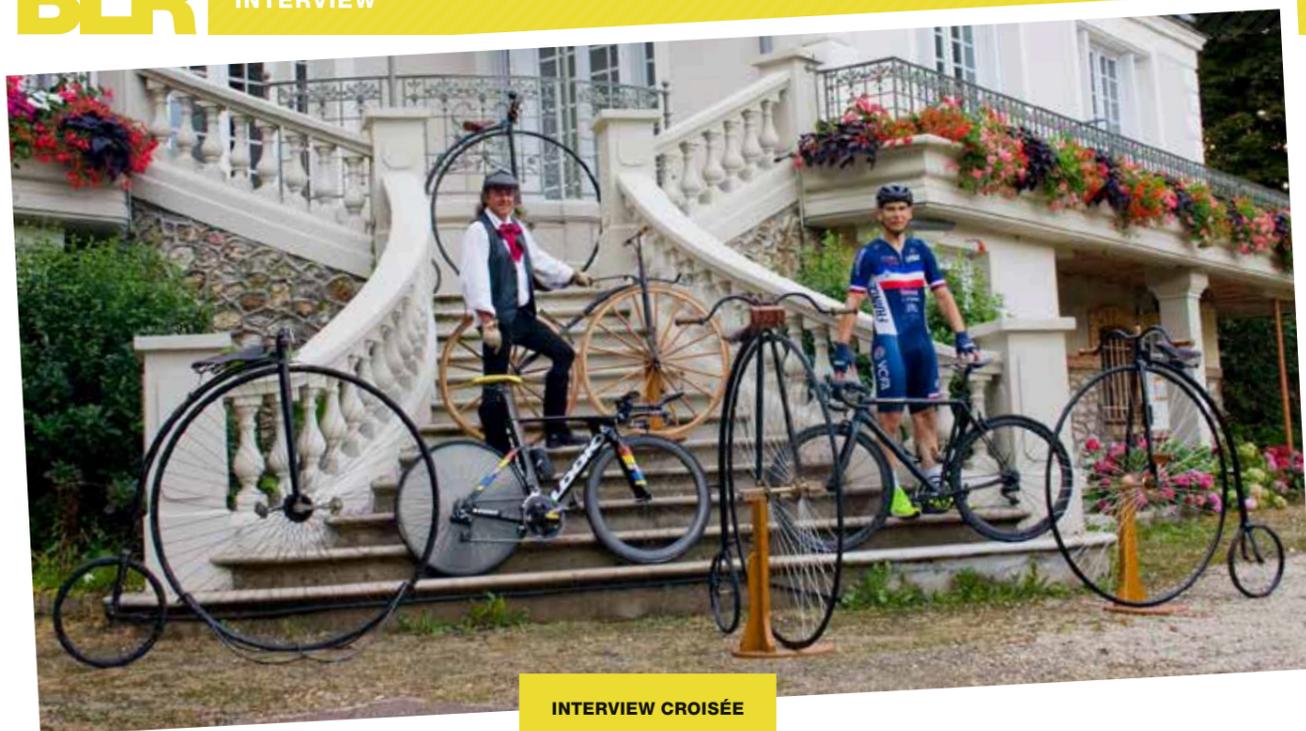
La concertation consistera à informer tous les Bacots par des canaux de communication variés : parution d'articles dans le magazine municipal, publication d'informations sur le site internet de la ville et de la CAPF, sur les panneaux lumineux et les réseaux sociaux.

Il sera organisé une réunion publique en mairie, puis une enquête publique, auxquelles vous serez conviés à participer activement.

Cette modification n°3 a pour objectif de faire évoluer le document d'urbanisme selon la réglementation en vigueur, tout en tenant compte des spécificités de la commune.

la part de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale compétent, directement ou par l'intermédiaire d'un opérateur foncier ;

- créer des orientations d'aménagement et de programmation de secteur d'aménagement valant création d'une zone d'aménagement concerté.



INTERVIEW CROISÉE

# Jean-Luc Bergé et Xavier Stocard

## Nos rois du cyclisme (et leurs petites reines)

### Quelles sont les pièces maitresses de votre collection ?

**Jean-Luc** Des grands-bis, ce sont des bicyclettes qui possèdent une roue avant d'un très grand diamètre et une roue arrière beaucoup plus petite, apparues au début des années 1870, j'en ai huit. J'ai découvert leur beauté, leur finesse et leur côté aéré en 1993, lors d'une démonstration au Musée du Vélo à Moret-sur-Loing. Leur apparition inspire l'imaginaire. Alors j'en ai acheté un pour apprendre à en faire. Il est d'une fabrication entièrement artisanale par un vieux monsieur que je considère comme mon maître, il m'a tout appris sur le grand-bi. Un autre très beau vélo que j'affectionne particulièrement est un *Michaux*, un des premiers grands-bis. C'est ce même Michaux et son fils qui inventèrent la manivelle, car les prédécesseurs du grand-bi, les draisienne, qui sont apparues en 1818, (deux roues alignées que l'on fait avancer en poussant sur le sol avec ses pieds) n'avaient pas de pédales. Michaux était un des nombreux réparateurs de vélocipèdes sur les Champs-Élysées, lieu parfait pour secourir l'élite parisienne en chemin pour le Bois de

Boulogne. Mon *Michaux* est donc le premier vélo à manivelle. J'en ai également un, de 1860, en bois, très rustique. Un autre de mes grands-bis est de fabrication tchèque. Les Tchèques sont des passionnés de grands-bis, de mécaniques en général. Bien qu'il soit contemporain, il est magnifique, tout chromé. Comme vous pouvez le constater sur mon site (<https://www.grand-bi.com>), j'ai des grands-bis de toutes les tailles : pour enfants, pour dames, pour adultes...



**Xavier** Je possède un vélo de piste, un *Look 564 Carbon*, qui est accroché au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines. Je m'y entraîne une à deux fois par semaine en automne et en hiver lorsque la météo et les jours raccourcis limitent les possibilités d'entraînement sur route. Un vélo dit « de chrono » qui me permet d'aller rouler avec mes amis de *Melun Triathlon*, ou de faire quelques « contre la montre », un *Look Carbon* également. Un vélo de cyclo-cross de marque *Trek*, en alu. J'ai un vélo taillé pour les routes plates et pour le sprint, un *Specialized*. Un autre vélo léger plus taillé pour les montées. Puis un *Cannondale* qui est à mon bureau et qui me permet de m'entraîner le midi. Sans oublier mon « vintage » en acier que je me suis amusé à monter avec les pièces d'origine des années 70. Les vitesses se passent à l'ancienne avec les deux leviers sur le cadre qu'il faut actionner avec tact jusqu'à ce que la vitesse passe. Les vieux vélos sont des vélos très doux qui demandent à ne pas être brutalisés et qui peuvent vous donner un excellent rendement, c'est très surprenant.

### Quel est votre meilleur souvenir ?

**Jean-Luc** Les souvenirs d'enfance sont généralement ceux d'un vélo rouge avec de gros pneus. Le mien était un beau vélo demi-course qui m'attendait un soir de Noël sous le sapin. Ah, j'ai toujours aimé le vélo. Mes plus beaux souvenirs sont liés à notre village, surtout lorsque j'organisais les courses du café de la Gare de Bois-le-Roi. Le plus beau était incontestablement celui où j'ai réussi à faire venir Yvette Horner, qui jouait de l'accordéon, c'était extraordinaire. Encore aujourd'hui les anciens habitants s'en souviennent. Je les ai organisées pendant cinq ans. On fêtait cette course comme en Belgique, avec des fanfares, des lâchés de ballons, des orchestres. C'était énorme ! En 1995, j'ai d'ailleurs obtenu le titre de « café le plus sportif de France » du journal *L'Équipe*.

**Xavier** La passion du vélo date de mes plus jeunes années. Le plaisir renouvelé que nous ressentons à nous déplacer à vélo correspond à l'empreinte des sensations de liberté et d'évasion qui se sont inscrites en nous lors de nos premières escapades à vélo, durant l'enfance. Mon souvenir le plus marquant est celui de la chute qui a suivi mon premier bon coup de pédales à l'âge de 3 ou 4 ans, au bout de la ligne droite des allées bordant l'immeuble où nous habitons, il y avait un virage à 90°. Dans mon élan j'ai fini tout droit dans les buissons !! Puis il y a les courses, surtout les victoires obtenues grâce à l'aide d'équipiers. Pour moi les plus belles courses sont celles qui se courent en équipe. Enfin, la course de 100 km effectuée à Dubaï en décembre dernier, pour tenter d'obtenir ma sélection pour les *Championnats du monde Master 2019*, est un de mes meilleurs souvenirs. Partir et arriver sur le circuit automobile de Dubaï, rouler sur les 4 voies au milieu des tours et du désert à 45 km/h de moyenne avec un peloton de 250 furieux est une expérience inoubliable.

### De quoi rêvez-vous ?

**Jean-Luc** Ce que j'aimerais, c'est aller faire un tour en grand-bi dans toutes les grandes capitales en visitant leurs monuments historiques. Quand je passe par exemple sous la Tour Eiffel ou sur la place de la Concorde, et que je vois les regards étonnés et ravis des gens, c'est toujours un moment magique. Moi, ce que j'aime, c'est me balader à Paris en grand-bi. Parce que je vois des choses que les autres ne voient pas. Mon souhait le plus cher est d'aller en Tasmanie car il y a beaucoup de manifestations grand-bi là-bas.

**Xavier** Mon rêve le plus cher est de pouvoir rouler sans craindre de me faire renverser

« Moi, ce que j'aime, c'est me balader à Paris en grand-bi. Parce que je vois des choses que les autres ne voient pas... »



par un automobiliste, ou qu'un de mes enfants ne soit renversé et tué. Les cyclistes ne roulent pas parfaitement, nous faisons des erreurs nous aussi, mais nous sommes à nu et bien fragiles face aux bolides qui nous dépassent. Il est rare qu'une sortie ne se fasse pas sans une frayeur car très peu sont respectueux des distances : 1 m en agglomération et 1,5 m hors agglomération.

### Que pensez-vous du vélo électrique ?

**Jean-Luc** Ah ! Je le respecte, j'ai 65 ans, mais franchement pour moi, c'est une mobylette. Je n'ai rien contre, après tout il est de la famille, mais jamais je ne m'approcherais d'un vélo électrique. Après tout, j'ai son grand-père, le vélocipède !

**Xavier** J'en pense du bien du fait qu'il ouvre l'accès au cyclisme au plus grand nombre. Ce qui pose problème hélas est le traitement des batteries pour lequel il n'y a pas de solutions réelles. On passe ainsi d'un loisir vert à une activité nécessitant de grandes ressources naturelles pour produire et pour alimenter ces millions de batteries.

### Quels sont vos projets ?

**Jean-Luc** L'année dernière, j'ai commencé à m'intéresser à l'ancêtre du grand-bi, la draisienne, appelée ainsi d'après son inventeur Karl Von Drais, un baron allemand. Alors je me suis procuré un vélocipède avec lequel je commémorerai prochainement la plus ancienne course cycliste au monde qui a eu lieu le 10 novembre 1869, la première course à vélo avec un véritable classement officiel. Les 9 et 10 novembre 2019, je participerai donc avec mon vélocipède, accompagné d'une vingtaine d'autres participants, venus des quatre coins du monde, à une course de Paris à Rouen. Le départ aura lieu à l'Arc de Triomphe. Par ailleurs, j'aimerais développer mes animations dans les écoles. Expliquer aux enfants l'histoire du vélo, son développement, l'apparition de la manivelle et des pédales, et enfin la chaîne qui permettait l'utilisation de la roue arrière et qui annonça la fin du grand-bi. J'aime partager tout ce que fais. Je veux que les enfants en profitent autant que le public durant les manifestations auxquelles je participe partout en France, au Luxembourg, en Allemagne.

**Xavier** Ma grande échéance a eu lieu récemment pendant la course des Championnats du Monde du 1<sup>er</sup> septembre dernier à Poznan en Pologne. Je reviens avec une place de 42<sup>ème</sup> sur plus de 200 partants, une course de 150 km parcourue à 42 km/h de moyenne. C'est honorable mais je souhaite renouveler le défi pour faire mieux les années prochaines. Je pense pouvoir aller décrocher un top 15, un podium serait magnifique ! La saison des courses sur route prend fin à la mi-octobre, elle a commencé mi-février. Après avoir porté un dossard quasi tous les week-ends je vais reprendre sérieusement les entraînements d'hiver avec mon entraîneur et avec mon club (*Vélo Club Fontainebleau Avon*, présidé par Stéphane Colas) pour continuer à progresser afin de tenir le rythme sur des courses de niveau supérieur. ■

# Lectures

LE CHOIX DE NOS BIBLIOTHÉCAIRES  
**CAROLE ET AMANDINE**

## Marie et Bronia - le pacte des sœurs de Natacha Henri (à partir de 11 ans)

► Varsovie, fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Marie et Bronia, 2 sœurs vivant dans une Pologne sous l'occupation russe, n'ont qu'un souhait : aller étudier à l'université. Marie rêve de devenir chimiste et Bronia, médecin. Malheureusement, les Russes interdisent aux femmes d'étudier. C'est sans compter sur la volonté et l'esprit rebelle des 2 sœurs. Un soir d'automne, elles décident de sceller un pacte qui les mènera jusqu'aux bancs de la Sorbonne, à Paris. Ce roman historique, biographique et bien documenté, nous emmène à la rencontre de 2 sœurs polonaises, célèbres dans leur domaine respectif : Marie Curie, chimiste et par deux fois prix Nobel, et sa sœur Bronia

Dluska, une des premières femmes médecin gynécologue. L'auteure, ne retraçant pas toute la vie de ces deux illustres femmes, revient sur leur enfance, leur jeunesse et leur parcours universitaire, à une époque où il était difficile pour une femme de faire des études. Un roman passionnant à lire !



## Nos éditions locales



## Cahiers Musidora N° 3 Les Amis de Musidora [www.musidora.org](http://www.musidora.org)

► Dans ce nouveau cahier, entièrement dédié à Musidora dans la période 1916-1926, vous allez découvrir une cinéaste remarquablement intelligente, libre et moderne, une féministe avant l'heure, notamment lors de son passage en Espagne où elle va réaliser ses films les plus achevés et créatifs. Comme d'habitude ce Cahier est richement illustré et documenté, indispensable pour en savoir davantage sur les innovations cinématographiques d'autrefois et notre artiste locale et désormais « totale ».



## Les victorieuses de Laetitia Colombani (adultes)

► Une dépression et tout bascule, plus la force de se lever, plus la force de vivre ! Après un séjour à l'hôpital, il est temps de rentrer, l'angoisse ! Dernier rendez-vous avec le psy et conseil avant le départ : « Faites quelque chose pour les autres... pourquoi pas du bénévolat ? ». Quelques temps plus tard, une annonce « cherche écrivain public », pourquoi pas ? Une centaine d'années plus tôt, une jeune femme décide de consacrer sa vie aux autres, aux femmes surtout. Elle va intégrer l'armée du salut et se battra sa vie durant pour améliorer les conditions de vie des plus démunis. Un récit qui mêle l'histoire vraie de Blanche Peyron et celle inventée d'une femme de nos jours. Un livre qui vous remue jusqu'à l'âme !

## La fraternité de Takis Würger (adultes)

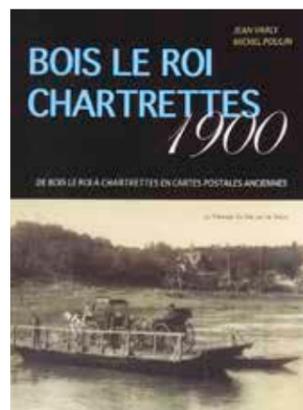
► Comment entrer dans les coulisses de Cambridge et y découvrir les secrets cachés des fraternités ? Fiction ou réalité ? Peut-être un peu des deux ! Un jeune homme orphelin, introverti et amateur de boxe va se retrouver propulsé dans un des collèges les plus prestigieux d'Angleterre afin d'élucider un crime. Une histoire prenante où l'on découvre comment les puissants de ce monde tissent leurs alliances dès leur adolescence et à quel point leurs « erreurs de jeunesse » peuvent les lier pour la vie ! Un sujet inédit pour un premier roman qui ne laisse pas indifférent !



## Bois-le-Roi - Chartrettes de Jean Varly et Michel Poulin

**AKFG éditions, 77300 Fontainebleau**

► Vous aimez rêvasser devant des images des plus pittoresques ? Vous êtes curieux de connaître la vie de votre quartier ou de votre rue ? Alors, ce livre est pour vous ! Il retrace la vie de notre commune grâce à la collection inouïe de deux passionnés de cartes postales anciennes qui vous garantissent ainsi une publication richement illustrée. Sans omettre la valeur hautement historique de ce livre. Une très belle édition.



# Jean Varly

## collectionneur de cartes postales



**JEAN VARLY EST CE QU'ON POURRAIT APPELER UN COLLECTIONNEUR DE COLLECTIONS. AINSI POSSÈDE-T-IL, ENTRE AUTRES, 5 000 BANDES DESSINÉES, UN RASSEMBLEMENT IMPRESSIONNANT DE SUCRIERS AVEC LEUR PINCE INTÉGRÉE DANS LE COUVERCLE ET UN ARSENAL D'OUTILS ANCIENS QUI FERAIT FRÉMIR D'ÉMOTION (ET PEUT-ÊTRE DE JALOUSIE) MAINT MUSÉE. LE NEC PLUS ULTRA DE SES**

**COLLECTIONS RESTE, SURTOUT POUR LES PASSIONNÉS DU PATRIMOINE LOCAL, SES 1 400 CARTES POSTALES DE BOIS-LE-ROI. UN VÉRITABLE VOYAGE DANS LE TEMPS.**

Jean Varly commence sa collection de cartes postales très « niche » au début des années 80. Le déclic ? Une carte postale avec une vue de Bois-le-Roi dénichée sur une brocante et estampillée « Éditeur Varly ». Jean, curieux, encouragé par Robert Lesourd, le Maire de l'époque qui s'intéressait beaucoup à la généalogie, découvre alors que les Varly résident à Bois-le-Roi depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle et que les archives de l'état civil regorgent de documents qui mentionnent ses ancêtres. Il transmet toutes ses recherches à *Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine* afin qu'elles soient accessibles aux membres de l'association et autres amateurs de l'Histoire. Les premières cartes postales apparaissent dans les années 1870. La plus ancienne carte de Jean représente Chantemerle avant que la maison ne soit transformée en Affolante. Ce qui étonne surtout, c'est la présence humaine sur ces cartes anciennes : très souvent le propriétaire pose devant son commerce, avec le personnel et les clients, son épouse et des enfants qui jouent. C'est un travail supplémentaire pour Jean qui a, forcément, envie d'en savoir plus sur ces personnages. Ainsi regrette-t-il un peu que les cartes postales d'aujourd'hui soient devenues moins animées et plus statiques.



A-t-il des pièces très rares ? « J'ai une carte postale du restaurant *La Renaissance*, une édition à très faible tirage, probablement faite à l'initiative du propriétaire. » Ainsi, grâce aux cartes postales, on voit le village évoluer, ses changements de propriétaires, l'apparition de nouvelles constructions comme son pont et sa gare, tout comme la disparition de certains espaces verts ou encore l'îlot près du barrage. Sa collection sera-t-elle un jour complète ? « Jamais ! Et c'est ça l'avantage ! » assure Jean. « J'estime qu'il y a à peu près 2 000 à 2 500 cartes postales de Bois-le-Roi. » En effet ! Est-ce un hobby coûteux ? Jean prétend que non : « Certes, on trouve des cartes postales à 500 € sur internet, mais pour moi c'est exagéré. Un jour j'ai trouvé une carte à 50 € avec une vue du marché de Bois-le-Roi que je n'avais pas. Il en existe trois au total. J'ai demandé à ma femme de me l'offrir comme cadeau d'anniversaire... » À ce propos, son épouse partage-t-elle cet enthousiasme pour des collections qui n'en finissent pas ? « Pas du tout ! » répond-il ouvertement. Je n'insiste pas. Mais j'en conclus que Madame Varly est, soit très amoureuse, soit une sainte ! ■



# Annette Knapen

**ANNETTE KNAPEN** EST LA CRÉATRICE ET LA RÉDACTRICE EN CHEF DE *VOISINS VOISINES*, CE TRIMESTRIEL GRATUIT ET LARGEMENT DIFFUSÉ (ET IMPRIMÉ !) À BOIS-LE-ROI (MAIRIE, COMMERÇANTS) COMME PARTOUT AILLEURS DANS LES KIOSQUES THÉÂTRE, HÔTELS... DE TOUTE L'ÎLE-DE-FRANCE.



► L'idée de créer ce magazine lui est venue très rapidement, après avoir quitté Paris pour s'installer dans l'ancienne maison familiale de vacances à Brolles, il y a 25 ans. Elle s'étonnait alors que tous ses amis lui demandent ses « bonnes » adresses alors qu'ils vivaient déjà dans la région avant elle : « Ils ne savaient pas ce qu'il se passait au coin de la rue ! ». Le credo de cette pétillante Belge est « toujours rester positive ». Ainsi évite-t-elle toute annotation politique. Sa mission est bien plus élevée : faire savoir aux lecteurs qu'il y a une quantité de spectacles formidables, d'expositions extraordinaires, de concerts et représentations théâtrales d'une grande valeur culturelle qui se produisent tous près de chez nous, sans omettre une offre considérable de commerçants d'une haute qualité.

Outre cette noble initiative, de vouloir transformer le parisianisme « ordinaire » en « grand parisianisme », et de surcroît le diffuser gratuitement, Annette Knapen nous y révèle également quelques tendances pour la saison à venir. Justement : la tendance générale, c'est quoi ? « L'authenticité ! », répond-elle spontanément. « Les grandes marques gardent évidemment leur valeur, mais je pense que le consommateur va de plus en plus vers les « petites » adresses, y compris le commerce de proximité. Et c'est une belle tendance qu'il faut encourager. » Son lieu préféré à Bois-le-Roi ne vous surprendra pas : « La place du Marché. C'est convivial, tout le monde s'y retrouve. » Envisage-t-elle un jour de retourner à Paris ? « Certainement pas ! Je tiens à ma qualité de vie ! » ■

# Amélie Girona

► Ses recherches immobilières (évoquées dans le 1<sup>er</sup> *BLR Magazine*) ont porté leurs fruits : notre antiquaire Amélie Girona et son magasin virtuel *La Broc' Bacott'* vont avoir pignon sur rue cet automne. Désormais, vous pourrez contempler ses trésors joliment patinés de très près et sous tous les angles et chiner à votre guise dans ses 40 m<sup>2</sup>. ■ **La Broc' Bacott' • 94, avenue Foch**  
 ► Pour les horaires d'ouverture, consultez son site <https://labroc bacott.com> ou téléphonez au 06 65 25 05 23

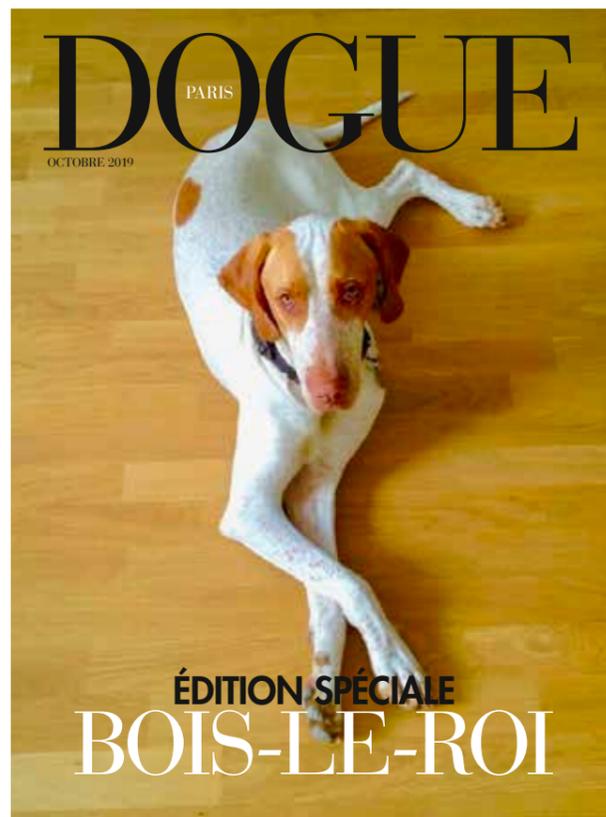


# Alexandra Lambert

**ALEXANDRA LAMBERT** S'EST INSTALLÉE À BOIS-LE-ROI IL Y A MOINS D'UN AN ET DÉJÀ CETTE ANCIENNE PARISIENNE A-T-ELLE TROUVÉ LE TEMPS ET L'ÉNERGIE D'Y CRÉER, PROVISOIREMENT DANS SA CAVE, UN VÉRITABLE ATELIER DE RÉPARATION DE VÉLOS.

► Le choix de quitter Paris était facile pour cette jeune maman qui souhaite que son fils grandisse près de la nature. Et une chance pour les Bacots qui se déplacent en deux-roues : dorénavant, cette passionnée de cycles et de mécanique traditionnelle donnera, de manière très professionnelle et miraculeuse, un coup de neuf à nos vélos. Y compris, luxe suprême, elle nous propose volontiers un service à domicile. Très bientôt, au début de mois de novembre, Alexandra quittera sa cave pour s'installer avenue Foch, non seulement pour y réparer vos vélos mais également pour y vendre toutes sortes de gadgets et d'accessoires indispensables pour être « fashion », même et surtout à vélo.

**La Fille aux Vélos • 94, avenue Foch, 07 83 09 69 11**  
[lafilleauxvelos@orange.fr](mailto:lafilleauxvelos@orange.fr)  
 Ouvert tous les jours (sauf le mercredi), sans interruption, de 9h à 16h15 et le samedi de 9h à 19h ■



## ADRESSES UTILES ET PROFESSIONNELLES CANINES

### POUR ÊTRE IRRÉSISTIBLE

► **Cooky Dog (toiletteur)**  
 6 ter, avenue Gallieni  
 Tél. : 01 64 81 12 11  
 Sur rendez-vous uniquement  
 Ouvert de 9 à 18h, fermé le mercredi et le dimanche.

### POUR ÊTRE SAGE, EN FORME ET FAIRE DE BELLES BALADES

► **Détente Dog (comportementaliste canine)**  
 55, rue du Cormier  
 Tél. : 06 61 19 23 72  
[annedogtrainer@gmail.com](mailto:annedogtrainer@gmail.com)  
 Consultations sur rendez-vous.

### POUR LES BOBOS ET LES VACCINS

► **Docteur Marc Nicolas (vétérinaire)**  
 93 bis, avenue Maréchal Foch  
 Tél. : 01 60 66 39 33  
[www.monrendezvousveto.fr/veterinaire/bois-le-roi/marc-nicolas](http://www.monrendezvousveto.fr/veterinaire/bois-le-roi/marc-nicolas)  
 Consultations du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14 à 18h.

### POUR QUE MON MAÎTRE PUISSE SE MONTRER DES PLUS CIVILS

► **Distributeur de sachets à crottes**  
 Rue de la Paix

**N'oubliez pas en octobre**

**Vendredi 25 octobre**  
Atelier couture  
« citrouilles en tissu »  
14h, salle du Clos Saint-Père

**Judi 31 octobre**  
Visite du Théâtre-Sénart pendant la répétition de l'Enfant Océan  
14h, départ en bus du parking de l'église  
Sur réservation auprès du CCAS au 01 60 59 18 19

**Judi 31 octobre**  
Don du sang  
15h à 19h30, restauration de l'école des Viarons, rue du Clos de la Cure



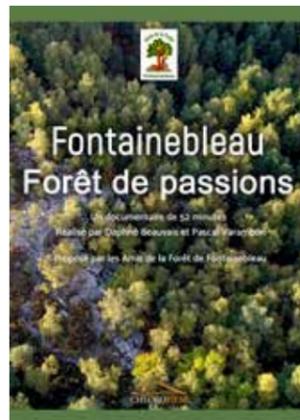
**Judi 31 octobre**  
Lectures autour d'Halloween (5 à 8 ans)  
Bibliothèque de 15h30 à 17h  
Déguisement fortement conseillé  
Gratuit. Sur réservation auprès de la bibliothèque au 01 60 69 54 06 ou bib.lr@ville-boisleroi.fr

**NOVEMBRE**

**JEUDI 7 NOVEMBRE**  
**Réunion studieuse initiée par les seniors**  
14h30, salle du conseil municipal

**VENDREDI 8 NOVEMBRE**  
**Regard sur le monde - Conférence sur « La Forêt de Fontainebleau, forêt d'exception »**

20h30, Préau Olivier Métra - rue de Verdun  
Entrée gratuite. Places limitées. Sur réservation au 01 60 59 18 18.



**LUNDI 11 NOVEMBRE**  
**Commémoration du 101<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918**  
10h45, Monument aux morts rue de Verdun

**MERCREDI 13 NOVEMBRE**  
**Spectacle L'Enfant Océan au Théâtre-Sénart**  
14h, départ en bus du parking de l'église  
Sur réservation auprès du CCAS au 01 60 59 18 19.

**JEUDI 14 NOVEMBRE**  
**Conseil municipal**  
20h30, salle du conseil municipal

**VENDREDI 15 NOVEMBRE**  
**Master Class avec comme invité d'honneur : Candido RIBEIRO REIS, Bronzier d'art**

20h30, salle du conseil municipal  
Entrée gratuite. Places limitées. Sur réservation au 01 60 59 18 18.

**SAMEDI 16 NOVEMBRE**  
**Ateliers d'initiation à la création de bandes dessinées**  
9h-12h (enfants/parents) et 14h-17h (ados)

Salle Aimé Perret - Mairie  
Gratuit. Sur réservation auprès de la bibliothèque au 01 60 69 54 06 ou bib.lr@ville-boisleroi.fr

**VENDREDI 22 NOVEMBRE**  
**Réception en l'honneur des associations communales**  
20h00, Préau Olivier Métra - rue de Verdun

**SAMEDI 30 NOVEMBRE**  
**La BD en jeu**  
14h à 16h - Salle Coquelicot École O. Métra - rue de Verdun  
Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.  
Gratuit. Sur réservation auprès de la bibliothèque au 01 60 69 54 06 ou bib.lr@ville-boisleroi.fr

**DÉCEMBRE**

**SAMEDI 7 DÉCEMBRE**  
**Je décore ma bib**  
Bibliothèque 14h30-16h30  
Atelier 100 % éco-responsable  
Gratuit. Sur réservation auprès de la bibliothèque au 01 60 69 54 06 ou bib.lr@ville-boisleroi.fr

**SAMEDI 7 DÉCEMBRE**  
**Distribution de plateaux repas aux seniors**

**DIMANCHE 8 DÉCEMBRE**  
**Arbre de Noël**  
15h00, Salle Marcel Paul - rue Demeufve



Entrée libre. À destination des enfants accompagnés d'un adulte.

**LUNDI 9 DÉCEMBRE**  
**Repas des seniors**  
12h30, Salle Marcel Paul - rue Demeufve  
Sur inscription auprès du CCAS à compter du 14 octobre

**JEUDI 12 DÉCEMBRE**  
**Distribution des colis aux seniors**  
10h, salle du conseil municipal

**JEUDI 12 DÉCEMBRE**  
**Conseil municipal**  
20h30, salle du conseil municipal

**SAMEDI 14 DÉCEMBRE**  
**Petits lecteurs de maternelles**  
**Thème de Noël**  
9h45-10h15  
Gratuit. Sur réservation auprès de la bibliothèque au 01 60 69 54 06 ou bib.lr@ville-boisleroi.fr

**DIMANCHE 15 DÉCEMBRE**  
**Marché de Noël**  
9h00 à 13h30, place de la Gare

**VENDREDI 21 DÉCEMBRE**  
**Master Class en cours de programmation**  
20h30, salle du conseil municipal  
Entrée gratuite. Places limitées. Sur réservation au 01 60 59 18 18.

**JANVIER**

**VENDREDI 17 JANVIER**  
**Master Class avec comme invitée d'honneur : Céline MOULYS, Documentariste**  
20h30, salle du conseil municipal  
Entrée gratuite. Places limitées. Sur réservation au 01 60 59 18 18.

**SAMEDI 18 JANVIER**  
**Cérémonie des vœux du Maire**  
19h00, Complexe sportif Langenargen - rue Moreau de Tours



**Du 3 au 19 janvier 2020, la commune de Bois-le-Roi vous propose de recycler votre sapin de Noël. Un point de collecte prévu à cet effet sera situé à la mairie. Le broyat produit à partir de ces sapins servira de paillis.**

**JEUDI 23 JANVIER**  
**Conseil municipal**  
20h30, salle du conseil municipal

**SAMEDI 25 JANVIER**  
**Forum « Bien vieillir » organisé par le CCAS**  
Préau Olivier Métra - rue de Verdun

**VENDREDI 31 JANVIER**  
**Regard sur le monde - Conférence sur « Tadjikistan, peuples et paysages »**  
20h30, Château de Tournezy rue de Tournezy  
Entrée gratuite. Places limitées. Sur réservation au 01 60 59 18 18.

**FÉVRIER**

**LUNDI 10 FÉVRIER**  
**Don du sang**  
15h à 19h30, restauration de l'école des Viarons - rue du Clos de la Cure

**MARS**

**JEUDI 5 MARS**  
**Conseil municipal**  
20h30, salle du conseil municipal

**Mars**

**Dimanche 15 mars**  
1<sup>er</sup> tour des élections municipales  
Bureaux de vote habituels

**Dimanche 22 mars**  
2<sup>ème</sup> tour des élections municipales  
Bureaux de vote habituels



**Naissances**

**JUIN**  
MISSOUMI Sofia, Malek, le 30/06/2019

**JUILLET**  
BITAR Emma, le 03/07/2019  
BOURG Kylian, Pierre, le 05/07/2019  
LECOQ Martin, Léon, Newton, le 23/07/2019  
POLGUÈRE Julia, Catherine, Élisabeth, le 28/07/2019

**AOÛT**  
RUCHETON Olive, Clémence, Cassie, Jude, le 11/08/2019  
DAUBY SIEGLER Louis, Fabien, Lilian, le 12/08/2019

BETTICH Shana, le 13/08/2019  
VIEL APPELL Sarah, le 15/08/2019  
LECOUVEY Juliette, Irène, Françoise, le 16/08/2019  
SEGONNE Zoé, Nathalie, Christine, le 18/08/2019  
JOBERT Charlotte, Louise, Valérie, Véronique, le 29/08/2019

**SEPTEMBRE**  
ALEMANY Mathilde, Jeanne, le 11/09/2019  
LUCCHINI Charlotte, Marie, Victoire, Marguerite, le 21/09/2019  
SIMON FREUND Salomé, Rose, le 22/09/2019  
BERTIN-HUGAULT Zacharie, Joseph, Marie, le 30/09/2019



**Mariages**

**JUILLET**  
GOFFIN Océane, Simone, Paulette et VILLIERS Rudy, Jean-Claude, le 20/07/2019

**AOÛT**  
TOWNE Susannah, Jane et VALENSI Camille, Mathias, Norbert, Auguste, Guillaume, le 03/08/2019

BOUCHER Julie et FORTUNÉ Pascal, le 24/08/2019

**SEPTEMBRE**  
MEUNIER Armelle, Isabelle et MAGNEAU Cédric, le 21/09/2019  
MOUZAOUI Lovisa, Mimouna, Hahmedsdotter et CARADANT Hadrien, Jacques, Louis, le 28/09/2019



**Décès**

**JUILLET**  
VROT Gérard, Georges, Robert (68 ans), le 04/07/2019  
CHEVIER Madeleine ép. ROUX (84 ans), le 06/07/2019  
SONNET Serge, Roland, Maurice (91 ans), le 11/07/2019  
MARTINEZ Pétronilla ép. BOURLIER (92 ans), le 20/07/2019  
BAYET Bernard, Jean (86 ans), le 23/07/2019  
LEPIGEON Yvette, Ginette, Augustine ép. LINARD (85 ans), le 28/07/2019  
MENGAUD Bernard (85 ans), le 29/07/2019

**AOÛT**  
BOSCUS Catherine (55 ans), le 08/08/2019

**SEPTEMBRE**  
CHENU Jean, Marcel (82 ans), le 01/09/2019  
DURAND Raymond, Clément (89 ans), le 08/09/2019  
DUPLAN Dominique, René (73 ans), le 14/09/2019  
BOULET Violette, Rolande ép. GODET (96 ans), le 30/09/2019



# Marché de Noël

dimanche 15 décembre  
de 9 h à 13 h 30

place de la Gare



En partenariat avec les associations de Bois-le-Roi

Plus d'infos [www.ville-boisleroi.fr](http://www.ville-boisleroi.fr)